



1^{er} CPB CHALLENGE

REGLEMENT INTERIEUR DES TOURNOIS DU 8 OCTOBRE 2023

Article 1 :

Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise le 1^{er} CPB Challenge.

Tournois homologués FFE et FIDE, ouvert à tous les licenciés A dont le Elo de parties classiques est au plus égal à 1800.

Junior Challenge réservé uniquement aux jeunes joueurs (-16 ans).

Senior Challenge ouvert aux joueurs nés avant 2008 et aux jeunes joueurs (-16 ans) ayant un classement Fide supérieur à 1200.

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, toutefois la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux. Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3 :

Cadence : 50mn + 10s/cp cadence Fischer

Nombre de rondes : 3

Les parties sont comptabilisées pour les classements Elo de parties classiques FIDE.

Article 4 :

Inscriptions et Vérification des licences : le dimanche 8 octobre 2023 de 9h40 à 9h55.

Il est demandé de se préinscrire en ligne sur le site ChessEvent <https://services.breizh-chess-online.fr/chessevent/> au plus tard le samedi 7 octobre avant 20h00.

Heure des différentes rondes du 1^{er} CPB Challenge.

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 13h30

Ronde 3 : 15h45

Junior Challenge : 08/10/2023 à 10h00 - Homologation FFE à venir

Senior Challenge : 08/10/2023 à 10h00 - Homologation FFE à venir

Les parties ne sont pas supervisées. le délai de forfait est fixé à 30 minutes.

L'utilisation du "Bye" n'est pas autorisé dans les différents tournois.

Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du club : <http://www.rennespaulbert-echecs.fr/>

Remise des prix le jour du tournoi.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Inscription gratuite pour tous les participants.

Le nombre de participants est limité à 70 joueurs.

Article 6 :

Tournoi gratuit sans remise de prix.

Article 7 :

Départage des ex-aequo :

1^{er} départage - Buccholz

2^{ème} départage - Cumulatif

3^{ème} départage - Performance

Article 8 :

Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1

Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes, le 3 août 2023
(s) BLEUZEN

Version 0 : 03/08/2023